

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

A 20 H 30

COMPTE RENDU

Etaient présents : Mrs, Mmes Françoise CLEMENT, Sébastien RATHIER, Jacques DUGENETET, Sigismond ROZANSKI, Germaine BONNEFOND, Laure GARRIVIER, Françoise DOITRAND.

Etaient absents excusés : Madame Annie SIMONIN, qui a donné procuration à Madame Germaine BONNEFOND – Monsieur Pierre VALLENSANT, qui a donné procuration à Monsieur Jacques DUGENETET – Monsieur Joël FOLGUERAL.

Secrétaire de séance : Madame Laure GARRIVIER

1 - Lecture du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 mars 2017 :

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 - TRAVAUX :

. Voirie 2017 :

Différents projets de réhabilitations de voirie ont été montrés à Monsieur DECOMBE : Chemin de la Croix Bleue - Chemin de la Mignérie de la RD1 à Atelier Louvet - Chemin de Grand-Forge - partie basse de la rue du Val d'Ai

, Fossé près du Chemin des Greniers.

Des estimatifs devraient nous parvenir fin avril.

(Aux dernières nouvelles, les dépôts de subventions voirie pour 2017 ont été clos fin janvier 2017 ; ces estimatifs seront donc proposés pour l'exercice 2018.)

. Eglise :

Les travaux DEMARS se terminent. Quelques ajouts : 2 contreforts à reprendre par moitié + une chaîne d'angle, pour un montant de 3 650,00 € HT (4 680,00 € TTC)

Les vitraux sont toujours en cours de restauration dans les ateliers de l'entreprise Vitrail Saint Georges. Les mesures ont été prises pour les protections en laiton. L'ensemble sera redéposé fin avril-début mai.

Un devis nous sera proposé pour un vitrail plus basique sur la fenêtre de la sacristie, par souci d'homogénéité.

Le Prêtre sera rencontré pour un accord commun sur le coût du fonctionnement de l'église et les modalités de paiement (paiement, gratuité,...)

. THD :

La dernière réunion de chantier a eu lieu le 31 mars 2017 à Crémeaux. Sauf soucis de réception, nous serons informés rapidement de la date de la réunion publique (mai ?). Plusieurs solutions seront alors possibles pour demander le raccordement :

- le site internet www.thd42.fr

-des points conseils sur le territoire

- le n° contact : 0 810 14 00 42 (0,05€/appel + prix d'un appel), réservé aux particuliers.

Le raccordement sera gratuit pendant 10 ans.

III – FINANCES :

. Vote des taxes communales :

Taux des taxes en 2016 : TH : 9,32% TFB : 7,36% TFNB : 21,58%

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décident de laisser les 3 taxes en l'état pour 2017.

. Budgets :

Un tableau général est proposé aux conseillers municipaux avant de procéder à la présentation et au vote de chaque budget.

Monsieur Sébastien RATHIER, 1^{er} adjoint, présente les différents Comptes Administratifs qui sont tous en accord avec les Comptes de Gestion correspondants.

Madame Françoise CLEMENT, maire, présente les différents Budgets Primitifs.

SPANC :

. Compte Administratif 2016 : seulement du fonctionnement :

Dépenses : 314,53€ Recettes : 278,50€

→ Déficit de 36,03€

Ce Compte Administratif est validé à l'unanimité.

. Budget Primitif 2017 :

Fonctionnement : il s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 036,03 €.

Investissement : il s'équilibre en dépenses et en recettes à 15 000,00 € (provisions pour porter des projets d'ANC de particuliers et leur permettre de bénéficier d'une aide de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne).

Ce budget est validé à l'unanimité.

Assainissement collectif :

. Compte administratif 2016 :

Fonctionnement :

Recettes : 24 304,41 € Dépenses : 23 791,90 € (résultat positif : + 512,51 €)

Investissement :

Recettes : 15 332,49 € Dépenses : 32 462,52 € (résultat négatif : - 17 130,03 €)

Ce Compte Administratif est validé à l'unanimité.

. Budget primitif 2017 :

Fonctionnement : Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 24 289,02 €

Investissement : Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 36 083,25 €

Ce budget est validé à l'unanimité.

Budget principal de la commune :

. Compte administratif 2016 :

Fonctionnement :

Recettes : 325 064,16 € Dépenses : 200 817,59 € (résultat positif : + 124 246,57 €)

Investissement :

Recettes : 455 476,58 € Dépenses : 543 422,39 € (résultat négatif : - 87 945,81 €)

Ce Compte Administratif est validé à l'unanimité.

. Budget Primitif 2017 :

Fonctionnement : Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 366 788,62 €.

Investissement : Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 697 007,81 €

Un tableau des projets d'investissement 2017 est présenté aux membres du conseil municipal.

Ce budget est validé à l'unanimité.

. Emprunt :

L'emprunt à court terme réalisé auprès de la Caisse d'Epargne sera à rembourser au 15 mai 2017.

Les subventions pour les travaux de l'église n'étant pas encore demandées (car travaux non terminés), il convient de le remplacer par un nouvel emprunt du même montant.

Après consultation de plusieurs banques, c'est à nouveau la Caisse d'Epargne qui est retenue : durée : 18 mois, taux : 0,54%.

Les membres du Conseil Municipal délibèrent favorablement à l'unanimité sur ce choix.

. Transactions foncières :

Les héritiers de Mme SAMIN, décédée, sont venus en mairie pour proposer leurs biens grézollois à la vente. Ces biens seront éventuellement proposés aux exploitants concernés ou les joutant. La mairie serait peut-être intéressée par 1 ou 2 biens et fera éventuellement une proposition d'achat s'il y a accord sur le prix.

. Remboursement du voyage à Paris concernant 2 adultes et 3 enfants du RPI :

Une subvention sera demandée aux Conseillers Départementaux.

IV – BAR :

Mesdames Garcia et Fischer seront les locataires gérantes du Café de Grézolles.

A réception de leur lettre d'engagement, leur candidature sera présentée aux douanes pour l'exploitation de la licence tabac .

V – QUESTIONS DIVERSES :

. Commémoration du 8 mai : Elle aura lieu à 10 h 30 à Grézolles et à 11 h 30 à Souternon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.